

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04

page: 1/9

Version: 2.0

(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification du produit et de la société

Société

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1, CANADA

Information 24 heures en cas d'urgence

CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

PCP # 28485

2. Identification des dangers

Aperçu - Urgence

DANGER :
EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
POISON.
Irritant pour la peau
Sensibilisant potentiel pour la peau.
CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
NOCIF SI AVALÉ.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION CUTANÉE.
Sensibilisateur potentiel.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

état de la matière: liquide

Couleur: limpide

Odeur: doux(ce)

Effets possibles sur la santé**Toxicité aiguë:**

Relativement non toxique après une seule ingestion. Relativement non-toxique après un contact cutané de courte durée. Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

Irritation / corrosion:

Cause des lésions importantes mais temporaires aux yeux. Peut provoquer de légères irritations de la peau.

Sensibilisation:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Effets possibles sur l'environnement**Toxicité en milieu aquatique:**

Toxicité aiguë pour les poissons.

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04
Version: 2.0

page: 2/9
(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Toxicité terrestre:

Toxicité aigüe pour les oiseaux.

Dégradation / persistance dans l'environnement:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Non contrôlé par le SIMDUT

4. Premiers secours

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour avoir des renseignements quant au traitement. En cas d'appel du centre antipoison ou d'un médecin, ou en cas de soins, avoir le conteneur ou l'étiquette du produit avec soi.

Lorsque inhalé:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser.

Lorsque avalé:

Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Ne pas faire vomir. Si la personne est en mesure d'avaler, faire boire un verre d'eau à petites gorgées.

Se rincer aussitôt la bouche et boire de l'eau abondamment, éviter de faire vomir, secours médical. Ne pas faire vomir car il y a danger d'aspiration.

Indications pour le médecin

Traitement:	Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu. L'aspiration de ce produit durant un vomissement provoqué peut endommager les poumons. Si l'évacuation du contenu de l'estomac est jugée nécessaire, utiliser une méthode peu susceptible de provoquer une aspiration, comme un lavage gastrique après une intubation trachéale.
-------------	--

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair:	env. 18 °C	(Tag en coupe fermée)
Limite inférieure d'explosivité:		Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:		Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Inflammabilité des produits aérosols:	> 18 in pas de retour de flamme	(ASTM D 3065)

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04
Version: 2.0

page: 3/9
(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Inflammabilité NFPA 30B:

Aérosol niveau 3

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, fluorure d'hydrogène, hydrocarbures halogénés, halogénures d'acides, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie. Le boîtier d'aérosol contient un gaz inflammable sous pression. Risque d'explosion à des températures trop élevées.

Équipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Prendre les mesures de protection adéquates. Evacuer les personnes. Fermer la source de la fuite uniquement dans des conditions de sécurité. Eteindre les sources d'allumage à proximité et dans le sens du vent. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Un déversement d'une quantité supérieure ou égale à la quantité à déclarer exige que les autorités d'urgence locales, régionales et nationales en soient informées.

Nettoyage:

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Indications générales:

Les recommandations concernent uniquement les travailleurs d'unité de production, de mélange et d'emballage. Les applicateurs de pesticides et autres travailleurs doivent se référer à l'étiquette du produit et aux conseils d'utilisation accompagnant le produit. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger de l'action de la chaleur. Manipuler et ouvrir les récipients avec prudence. N'ouvrir que pour son utilisation immédiate. Consommer rapidement le produit après avoir entamé un emballage. Fournir un moyen de contrôler les fuites et les déversements. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le conteneur. La substance/ le produit ne peut être manipulé que par des personnes formées de manière appropriée. Eviter tout contact direct avec la substance/le produit. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le boîtier d'aérosol contient un gaz inflammable sous pression. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter la chaleur extrême. Mettre correctement à la terre l'ensemble de

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04

page: 4/9

Version: 2.0

(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

Stockage

Indications générales:

Protéger les récipients des dommages physiques. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Incompatibilité d'entreposage:

Indications générales: Séparer des substances non compatibles. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des textiles et des matériaux similaires.

Stabilité de stockage:

Durée de conservation illimitée si stockage correct. Si une date d'expiration est mentionnée sur l'emballage, celle-ci est prioritaire par rapport à l'information figurant dans la fiche de données de sécurité.

Tolérance de température

Protéger des températures supérieures à : 54 °C

Explosif à ou au-dessus de la température indiquée.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

distillats légers (pétrole),
hydrotraités

ACGIH

VME 200 mg/m3 Non aérosol (Vapeur d'hydrocarbure total);
Application limitée aux conditions pour lesquelles l'exposition aux aérosols est négligeable.
Effet sur la peau Non aérosol (Vapeur d'hydrocarbure total);
La substance peut être absorbée à travers la peau.

propane-2-ol

OSHA
ACGIH

CTR 400 ppm 980 mg/m3 ;
VME 200 ppm ; VLE 400 ppm ;

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent). Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04
Version: 2.0

page: 5/9
(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

RECOMMANDATIONS VISANT LES TRAVAILLEURS EN FABRICATION, EN MÉLANGE ET EN CONDITIONNEMENT. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	aérosol	
Odeur:	doux(ce)	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	limpide	
Valeur du pH:	10.5	(1 %(m), env. 25 °C)
Pression de vapeur:	6205 - 6895 hPa	(20 °C)
Densité:	0.78 g/cm3	(20 °C)
Densité de vapeur:		non déterminé
Viscosité dynamique:	env. 1 mPa.s	(env. 25 °C)
Solubilité dans l'eau:		faiblement soluble, Données se rapportant au composant principal

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

Produits à éviter:

oxydants puissants

Réactions dangereuses:

Le produit est chimiquement stable.

Produits de décomposition:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées., Lors d'une sollicitation thermique prolongée des produits de décomposition peuvent être libérés.

Décomposition thermique:

Produits de décomposition thermique possibles:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, hydrocarbures halogénés, Chlorure d'hydrogene, fluorure d'hydrogène, dioxyde d'azote, oxyde d'azote

Le produit est stable à la température ambiante. Lors d'un dépassement de la température de décomposition, le dégagement de vapeurs toxiques est possible. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04
Version: 2.0

page: 6/9
(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Par voie orale:

Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: > 5,000 mg/kg

Inhalation:

Type de valeur: CL50
espèce: rat
Valeur: > 2.40 mg/l

Par voie cutanée:

Type de valeur: DL50
espèce: lapin
Valeur: > 5,000 mg/kg

Irritation / corrosion

Peau:

espèce: lapin
Résultat: non irritant
Peut provoquer de légères irritations de la peau.

Oeil:

espèce: lapin
Résultat: légèrement irritant
Peut entraîner de légères irritations aux yeux.

Sensibilisation:

espèce: cobaye
Résultat: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Toxicité génétique

Données relatives à : *lambda-cyhalothrin*
Aucun effet mutagène signalé.

Données relatives à : *propane-2-ol*
La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères.

Données relatives à : *distillats légers (pétrole), hydrotraités*
La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas été génotoxique dans une culture cellulaire de mammifère. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'était pas génotoxique lors d'un test sur les mammifères. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

cancérogénicité

Données relatives à : *lambda-cyhalothrin*
L'EPA américain a donné le classement 'D' à cette substance, n'est pas classifiable quant à la cancérogénicité humaine.

toxicité pour la reproduction

Données relatives à : *lambda-cyhalothrin*
Aucun effet toxique sur la reproduction n'est signalé.

Développement:

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04
Version: 2.0

page: 7/9
(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Données relatives à : lambda-cyhalothrin

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Données relatives à : propane-2-ol

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Données relatives à : distillats légers (pétrole), hydrotraités

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

12. Informations écologiques

Poissons

Données relatives à : lambda-cyhalothrin

Aigu:

Ligne directrice 203 de l'OCDE Écoulement.

Oncorhynchus mykiss/CL50 (96 h): 0.00024 mg/l

Données relatives à : propane-2-ol

Aigu:

EPA 72-1 Écoulement.

Pimephales promelas/CL50 (96 h): 9,640 mg/l

Données bibliographiques.

Données relatives à : distillats légers (pétrole), hydrotraités

Aigu:

Brachydanio rerio/CL50 (96 h): 7.3 mg/l

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Données bibliographiques.

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : lambda-cyhalothrin

Aigu:

Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie statique

Daphnia magna/CE50 (48 h): 0.00036 mg/l

Données relatives à : propane-2-ol

Aigu:

statique

Daphnia magna/CE50 (24 h): > 10,000 mg/l

Concentration nominale. Données bibliographiques.

Données relatives à : distillats légers (pétrole), hydrotraités

Aigu:

Daphnia magna/EL50 (48 h): 1.4 - 21 mg/l

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Données bibliographiques.

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : lambda-cyhalothrin

Toxicité pour les plantes aquatiques:

algues vertes/CE50 (96 h): > 0.3 mg/l

Données relatives à : propane-2-ol

Toxicité pour les plantes aquatiques:

Ligne directrice 201 de l'OCDE algues vertes/CE50 (72 h): > 1,000 mg/l

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04
Version: 2.0

page: 8/9
(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Données relatives à : distillats légers (pétrole), hydrotraités
Toxicité pour les plantes aquatiques:
algues/CE50 (72 h): 3.7 - 8.3 mg/l
Données bibliographiques.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Élimination des emballages:

Ne pas couper, percer, écraser ni incinérer les boîtiers d'aérosols vides.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Classe de danger: 2.1
N° d'identification: UN 1950
Étiquette de danger: 2.1
Dénomination technique d'expédition: AEROSOLS

Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 2.1
N° d'identification: UN 1950
Étiquette de danger: 2.1
Polluant marin: NON
Dénomination technique d'expédition: AEROSOLS

Sea transport

IMDG

Hazard class: 2.1
ID number: UN 1950
Hazard label: 2.1
Marine pollutant: NO
Proper shipping name: AEROSOLS

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 2.1
N° d'identification: UN 1950
Étiquette de danger: 2.1
Dénomination technique d'expédition: AEROSOLS, FLAMMABLE

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 2.1
ID number: UN 1950
Hazard label: 2.1
Proper shipping name: AEROSOLS, FLAMMABLE

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA libre avec limitation de quantité / non listé

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Le SIMDUT ne s'applique pas à ce produit.

Fiche de données de sécurité

PT 221L

Date de révision : 2013/04/04

page: 9/9

Version: 2.0

(30472231/SDS_CPA_CA/FR)

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Utilisation appropriée: insecticide

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

msds@basf.com

LIGNE DIRECTE BASF (800) 454 – COPE (2673)

FDS rédigée le: 2013/04/04

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ